



Service : assainissement
Affaire suivie par : Pierre CAPERAN
Téléphone : 05.49.78.76.58
Réf : PC/AR n°316

Z.I de St Liguair
Rue Sainte Claire Deville
79000 NIORT

SECO

Niort, le 13 juin 2000

Objet : Création de la Communauté d'Agglomération de Niort.
Transfert de la convention de déversement des eaux industrielles dans le réseau public d'assainissement de la Ville de Niort, en date du 31 mai 1989.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, par arrêté en date du 20 décembre 1999, Monsieur le Préfet des Deux Sèvres a décidé, sur délibérations concordantes des communes intéressées, la création au 31 décembre 1999 de la Communauté d'Agglomération de Niort.

Outre les compétences obligatoires prévues par la loi, la future Communauté d'Agglomération de Niort est appelée à exercer des compétences optionnelles et facultatives dont le contenu a été décidé par les élus.

La convention en objet souscrit avec votre entreprise par la Ville de Niort portant sur une matière « Assainissement » qui relève des compétences de la Communauté d'Agglomération de Niort, je vous informe que ce nouvel établissement public de coopération intercommunale est substitué de plein droit à la Ville de Niort à compter du 1^{er} janvier 2000 pour son exécution.

La convention se poursuivra dans les conditions contractuellement prévues jusqu'à son terme, sans que son transfert à la Communauté d'Agglomération de Niort entraîne aucun droit à résiliation ou à indemnisation pour votre entreprise.

Restant à votre disposition pour vous apporter tout complément d'information pouvant vous être utile, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,


Bernard BELLEC